



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Le point de vue d'un Président

Nous devons repenser notre futur énergétique : un formidable défi et une véritable opportunité pour EDF

Que penser des négociations mondiales sur le climat ? Les entreprises peuvent-elles y jouer un rôle positif ?

Nous assistons à la prise de conscience, sans précédent, d'une véritable urgence planétaire : assurer à la fois la sécurité d'approvisionnement et le développement économique dans un contexte de forte croissance de la demande, de tensions sur les prix des hydrocarbures, et lutter contre le réchauffement climatique.

Pour répondre à ces enjeux, la mobilisation de tous est nécessaire. Les négociations entamées en 2007 à Bali sur les objectifs d'émissions de gaz à effet de serre après 2012 vont dans la bonne direction. Je suis persuadé que l'avenir appartient à la coopération entre pays développés et en développement, Etats et industriels, producteurs et consommateurs, pour créer de nouvelles solidarités.

C'est ce message que je porte en tant que Président du Conseil Mondial de l'Énergie qui réunit la quasi-totalité des grands énergéticiens de la planète. L'expérience d'EDF, qui produit en France 95% de son électricité sans émission de CO₂, montre que des solutions existent.

L'éditorial

A l'heure où la France prend la présidence de l'Union Européenne, les bonnes pratiques françaises ont peut-être une occasion de meilleure visibilité. C'est surtout la tradition diplomatique française qui devra être mobilisée pour produire les avancées attendues de la présidence en matière de climat et d'énergie.

Dans la mesure où le « Paquet Climat-Energie » est l'une des principales priorités de cette présidence, nous avons choisi de donner la parole à Pierre Gadonneix, Président de EDF et l'un des principaux acteurs énergétiques européens.

Peut-être à cause de son implication dans le secteur nucléaire, EDF est aussi en avance pour ce qui concerne la santé de son personnel. Le suivi des effets de long terme et des faibles doses sur la santé et sur l'environnement est une question difficile sur laquelle des progrès sont nécessaires et débutent. La Question Ouverte évoque les difficultés et les enjeux du *biomonitoring*, puisque tel est le nom donné à cette discipline nouvelle.

Claire Tutenuit, Délégué Général

L'UE est ambitieuse en matière d'énergies renouvelables. Quelle est votre politique en la matière ? Quel impact économique et environnemental ?

L'objectif de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2020 est très ambitieux. Il crée une véritable dynamique. L'électricité sera la première contributrice à cet objectif, aux côtés des autres secteurs économiques.

En France, la part actuelle des énergies renouvelables est de l'ordre de 10%. EDF y participe fortement avec son parc hydroélectrique, le premier de l'Union européenne. Dans l'éolien, la filiale EDF Energies Nouvelles dispose de plus de 1000 MW de capacités installées dans le monde, et elle engage un programme ambitieux de développement.

Comment s'inscrit EDF dans le Grenelle de l'Environnement ?

Le Grenelle est une chance historique pour la France. Pour EDF, c'est l'opportunité de faire reconnaître les formidables atouts de l'électricité lorsqu'elle est produite sans émettre de CO₂, et de promouvoir les services d'efficacité énergétique. L'enjeu majeur c'est la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le bâtiment.

A cet effet, il est souhaitable que la réglementation thermique associe un critère CO₂ au côté de celui relatif à la consommation d'énergie. Il serait paradoxal que la France condamne les usages performants de l'électricité, comme le chauffage électrique moderne ou le chauffe-eau. Il faut également élargir le périmètre des certificats d'énergie à d'autres secteurs émetteurs de CO₂.

Par ailleurs, il est essentiel de préserver et développer le potentiel hydraulique du pays : l'eau est la première source d'électricité renouvelable, une source particulièrement intéressante car stockable dans les barrages. C'est tout l'enjeu du grand programme de maintenance des ouvrages hydrauliques que nous avons lancé.

Enfin, une des clés pour préparer l'avenir, ce sont les innovations technologiques que nous serons capables de développer et d'industrialiser, par exemple le transport électrique, l'isolation des bâtiments, la pompe à chaleur haute température, les énergies marines, le nucléaire de nouvelle génération, la capture et le stockage du CO₂...

*Entretien avec
Pierre GADONNEIX,
Président Directeur
Général d'EDF*



Comment votre stratégie prend-elle en compte les enjeux environnementaux ?

Notre ambition, c'est d'être le leader des énergies de demain. Pour cela, EDF met en œuvre trois priorités :

- Nous consolidons notre leadership européen en investissant 35 milliards d'euros sur trois ans dans notre patrimoine industriel (la production et les réseaux), quasiment un doublement par rapport à la précédente période.
- Nous développons les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour être le leader des énergies peu carbonées. En France, la capacité installée dans l'éolien et le solaire sera triplée d'ici 2012.
- Enfin, en s'appuyant sur notre parc sans équivalent de 58 réacteurs nucléaires et sur notre savoir-faire, nous avons l'ambition d'être le leader de la relance du nucléaire à l'international. Nous visons à mettre en service plus de dix EPR d'ici 2020 notamment dans quatre pays : Etats Unis, Chine, Royaume Uni et Afrique du Sud.

EDF constate-t-il des évolutions dans les comportements de ses clients ?

Depuis de nombreuses années les français sont informés sur l'importance de maîtriser leur consommation d'énergie et ils veulent en être acteurs. Mais ce qui est nouveau, c'est la sensibilité des clients aux questions environnementales.

Dans ce contexte, sous notre marque « Bleu Ciel d'EDF », nous leur proposons de les accompagner dans leurs travaux de rénovation ou de devenir producteurs d'énergie renouvelable, notamment solaire. Nous allons plus loin avec des offres clé en main, sans investissement initial, de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur. Toutes ces offres rencontrent un véritable succès sur le marché en plein essor de l'efficacité énergétique.

Vous avez dit « biomonitoring » ?

Ce terme est de plus en plus souvent cité en matière environnementale et sanitaire, mais sa pratique est surtout connue en milieu professionnel où la surveillance biologique des expositions, ou « *biomonitoring* », s'est développée depuis les années 1970. Elle répond à un objectif de prévention primaire et s'intègre dans la stratégie d'évaluation du risque toxique au poste de travail, en complément de la métrologie d'atmosphère ou en approche prioritaire pour les polluants peu volatils.

La surveillance biologique de l'exposition est définie comme « *une méthode identifiant et mesurant les substances de l'environnement du poste de travail ou leur métabolites dans les tissus, les excréta, les sécrétions ou l'air expiré des salariés exposés, pour évaluer l'exposition et les risques pour la santé, en comparant les valeurs mesurées à des références appropriées* ». Ces indicateurs biologiques d'exposition (IBE) permettent d'évaluer l'exposition individuelle interne à des substances chimiques de l'environnement professionnel de chaque personne. La comparaison des résultats à des valeurs de référence en population générale et à des valeurs guides spécifiques du secteur professionnel garantit l'homogénéité d'interprétation des résultats.

La surveillance biologique des expositions relève du médecin du travail, garant de l'éthique concernant le prélèvement biologique (indications, choix du laboratoire),

l'interprétation des résultats à l'échelon individuel et la restitution collective aux partenaires de prévention dans l'entreprise des informations rendues anonymes.

Une fois disponibles sur longue période, ces données alimentent alors les études épidémiologiques sur les risques professionnels.

En matière environnementale et sanitaire, la notion de biosurveillance repose sur celle de bioindicateurs, utilisés pour le suivi de l'état de l'environnement, via des plantes ou des espèces animales témoins. La santé humaine peut être utilisée pour la biosurveillance. Il s'agit dans ce cas de mesurer l'exposition réelle des populations aux polluants, via l'étude de leurs concentrations et de leurs effets sur des échantillons de tissus et fluides humains.

Plusieurs campagnes d'ONG ont montré que l'organisme humain pouvait accumuler des substances toxiques (Polluants Organiques Persistants) supposées peu présentes dans l'environnement. Une surveillance de fond paraît donc utile pour repérer ces accumulations et leurs éventuels effets.

La Commission européenne a validé un projet pilote, COPHES, pour harmoniser la biosurveillance en Europe, suite à une étude qui a mis en évidence le retard du système français sur ceux d'autres pays d'Europe ou des USA.

La biosurveillance dans une population comporte deux volets : la mesure répétée des

concentrations de biomarqueurs d'effets sanitaires et celle de biomarqueurs d'exposition ou d'imprégnation. Associé à l'observation de données cliniques, le suivi des premiers est un outil puissant de surveillance de la santé. Les seconds, confrontés aux mesures environnementales instantanées, construisent pour leur part une représentation de l'exposition intégrée.

En raison des résultats qu'elles peuvent permettre d'obtenir (identification des sources et des voies d'exposition, établissement de la chaîne de causalité, construction de relations doses réponses, détection de nouveaux risques, surveillance des populations exposées), les enquêtes de biosurveillance font l'objet d'une demande croissante de la population et des pouvoirs publics.

Le PNSE 2009-2012 propose ainsi un programme ambitieux en ce sens, sous la forme d'enquêtes périodiques en population générale avec examens de santé, coordonné par l'INVS*. Il permettrait d'initier une observation continue des relations à long terme entre la santé et l'environnement.

Sans attendre, certaines entreprises ont pris les devants dans de telles démarches. Le travail initié par EpE vise à en tirer les conditions de succès.

Marie-Claude Piprot-Le Lay

* Institut National de veille sanitaire

EpE et l'actualité environnementale

Changement Climatique

- L'étude « Les Plans de Déplacements d'Entreprise : quelques exemples pour comprendre les enjeux et initier une démarche » a été publiée fin avril. Elle recense les bonnes pratiques concernant la réduction des nuisances environnementales et sociales liées aux déplacements du personnel et des visiteurs des sites.
- Les résultats préliminaires de l'étude de la FONDDRI « Scénarios 2050 sous contrainte carbone » ont été présentés dans plusieurs conférences.
- EpE a été invitée à participer aux travaux de l'Assemblée Nationale sur les énergies renouvelables.
- EpE est notamment intervenue dans les colloques « Les outils de mesure

et d'affichage carbone » (ACCID), « Investissements de maîtrise de l'énergie : les nouveaux instruments économiques » (ATEE), « Pollution atmosphérique et changement climatique » (ICREI).

Prix Etudiant EpE-Metro

Jean Jouzel (climatologue, membre du bureau du GIEC et co-Prix Nobel de la Paix) et trois entreprises sponsor : Areva, Michelin et BNP Paribas, ont remis le 19 juin dernier le Prix EpE-Metro 2008 respectivement, 5000, 3000 et 2000 €, à Luc Semal, Stanislas Siblot et Marianne Lefebvre. Le thème de ce Prix 2008 était : « **Bien vivre en France en 2020 avec 4 tonnes de CO₂ par an** ». Les rapports et les présentations des lauréats sont disponibles sur le site d'EpE.

Du côté des membres

- EpE a le plaisir d'accueillir Yoplait.
- Leurs publications :
 - Geneviève Ferone, directrice du développement durable de Veolia Environnement et présidente-fondatrice d'Arese : « **2030 le krach écologique** ».
 - Patrick Widlocher, directeur du développement durable du groupe La Poste : « **Comment se déplacer sans polluer** ».

Du côté du WBCSD

- En partenariat avec le World Resources Institute, le WBCSD lance l'élaboration d'un standard de quantification et de reporting GES sur le cycle de vie des produits et sur la *supply chain* des entreprises.
- Le WBCSD publie un travail sur l'adaptation au changement climatique « *Adaptation: Issue Brief for Business* ». EpE en diffusera très prochainement une traduction française.

**A compter du 1er août 2008, EpE déménage à Paris, 50 rue de la Chaussée d'Antin.
Nos nouvelles coordonnées figureront sur notre Lettre d'octobre.**

Membres d'Entreprises pour l'Environnement : AGF - AIR FRANCE - AIR LIQUIDE - AON - ARCELORMITTAL - AREVA - APRR - AXA - BNP PARIBAS - BOLLORE - CAISSE DES DEPOTS - CEMENTS FRANÇAIS - COCA-COLA ENTREPRISE - DELOITTE - DUPONT DE NEMOURS - EDF - ERAMET - GDF - LA POSTE - LAFARGE - MARSH - MICHELIN - NEXITY - NORAUTO - POWEO - PRIMAGAZ - RATP - RENAULT - RHODIA - RIO TINTO ALCAN - SAINT-GOBAIN - SANOFI AVENTIS - SCHNEIDER ELECTRIC - SECHE ENVIRONNEMENT - SFR - SIA CONSEIL - SNCF - SOCIETE GENERALE - SOLVAY - SPIE BATIGNOLLES - SUEZ - TOTAL - VALLOUREC - VEOLIA ENVIRONNEMENT - VINCI - YOPLAIT



La lettre d'EpE N°9 - Juillet 2008

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epE-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
Tel : 01 55 69 13 33 - Télécopie : 01 55 69 13 30
Abonnement - désabonnement : lalettre@epE-asso.org
Imprimé sur papier recyclé